



## 2.4 | Les noyaux de biodiversité

Les milieux naturels peuvent être appréhendés en fonction de leurs valeurs écologiques intrinsèques. Pour cela il est généralement question de distinguer les milieux naturels remarquables, qui sont les sites avérés de richesse patrimoniale (faune, flore, habitats) constituant des réservoirs ou noyaux de biodiversité, de la nature dite ordinaire.

### > Les milieux naturels remarquables

Les milieux naturels remarquables sont pour la plupart bien connus, reconnus et délimités avec précision. Ce sont des connaissances de terrain avérées qui ont fait l'objet d'inventaires officiels (ZNIEFF, ZICO) ou d'un statut de protection (arrêtés pour la protection des biotopes, zones Natura 2000, réserves naturelles...). La partie 2.3 du présent document fait état de l'ensemble de ces protections.

Sur le territoire du SCOT certains milieux naturels remarquables n'ont pas encore fait l'objet d'un zonage à valeur réglementaire ou à portée officielle. Ils sont cependant pour partie identifiés et représentés sur la carte ci-contre grâce à des inventaires complémentaires effectués par différents organismes (PNR des Landes de Gascogne, CETE pour la direction régionale de l'équipement, SIABEVLEG,...).

L'ensemble des milieux remarquables sont des zones de nature « extraordinaire », très accueillants et très perméables pour la faune. Ce sont des concentrations d'habitats favorables aux espèces animales.

### > La nature ordinaire

La nature ordinaire se définit spatialement par différence avec les milieux remarquables. Il n'en reste pas moins que ces milieux, même si ils offrent des valeurs écologiques intrinsèques plus faibles, peuvent remplir de nombreuses fonctions environnementales.

La première d'entre elles est la fonction de continuité écologique. Les milieux naturels ordinaires peuvent en effet en fonction de leur « potentiel d'accueil » et de leur « perméabilité » constituer des espaces de déplacement pour les espèces animales et végétales (cf. partie suivante 2.5 « corridors et continuités écologiques »).

Par ailleurs, au même titre que certains milieux remarquables la nature ordinaire peut jouer un rôle dans la régulation de phénomènes physiques et naturelles : dépollution bio-chimique, régulation climatique, stockage de carbone, régulation des régimes hydrauliques... (cf. Annexe du diagnostic).

Sur le territoire du SCOT les espaces agricoles extensifs et les arpents forestiers remplissent de telles fonctions.

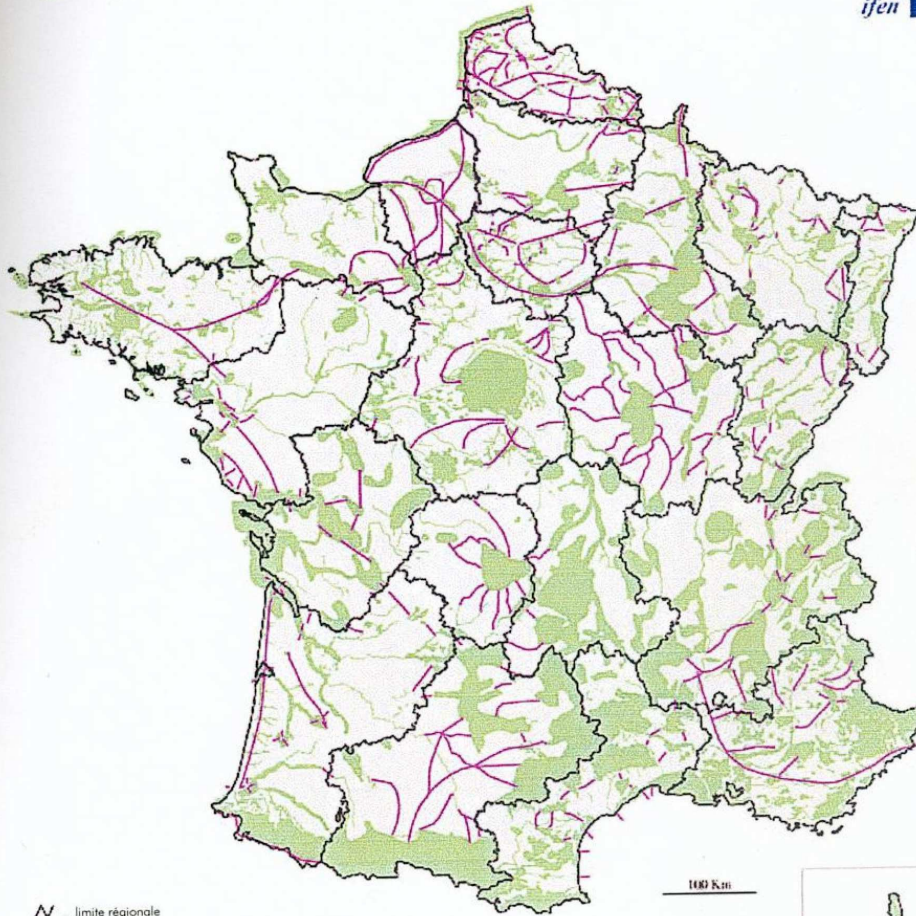


## Enjeux pour un réseau écologique



## Ebauche d'un réseau écologique nationale

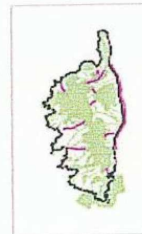
Source : IFEM, 2001



- limite régionale
- corridor
- Zone d'intérêt biologique (comprenant les liaisons hydrographiques)

Les éléments figurant sur cette carte décrivent les espaces d'intérêt écologique susceptible d'être retenus par ce réseau, sous réserve d'inventaire.

100 Km



Source : DIREN / DRAF . Version septembre 2000

REALISATION : IFEN 25-06-2001

## Couloirs migratoires pour les oiseaux d'eau

Source : ONCFS, 2005. - Grippe aviaire. MEDD

